

S1718-097

Le 11 avril 2018

PENALITES FINANCIERES DE LA JOURNÉE 18 DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES

Journée N° 18 du 6 et 7 avril 2018

Division	Equipes Messieurs	Motif	Pénalité
D1/D	ST BRICE 3	Forfait simple contre ST LEU 1.	32 €
D3/B	GARGES 3	ANBAZHAGAN Manivannan brûlé. Rencontre perdue 11/27 au lieu de 19/23 contre GAUNISSA 3.	10 €
D3/D	GARGES 2	Forfait simple contre CHAMBLY 6.	32 €

Thomas MAUDUIT
Responsable Championnat par Equipes